

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 6

Artikel: Concours de projets pour salles de bains modernes : prix totalisant 27'000 dollars

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surgir de nouvelles exigences ou feront prendre conscience de besoins souvent lointains dont la satisfaction entraînera malheureusement des dépenses immédiates. On doit à la vérité de relever que souvent aussi ces études feront apparaître l'inutilité d'un ouvrage coûteux et fréquemment les interventions des urbanistes se sont soldées par un simple transfert de crédit. Mais cela ne saurait être la règle.

C'est un des problèmes les plus délicats que pose la construction du réseau des routes nationales considéré sous l'angle de l'urbanisme; le dilemme est donc posé: ou œuvrer dans l'ignorance des besoins futurs et risquer d'irréremédiables erreurs, ou en provoquer l'étude et se préoccuper du financement adéquat.

Acquisitions de terrains

Une dernière expérience paraît mériter une mention spéciale. Elle a trait à la politique des acquisitions de terrains. En principe, les achats sont destinés à garantir l'emprise des ouvrages, mais ils ne vont pas au-delà, la pratique des échanges et celle des remaniements parcellaires devant permettre à l'autorité de s'assurer les terrains exactement nécessaires.

Or, s'il est relativement facile d'acquérir en rase campagne le terrain agricole que l'autoroute déprécie presque invariablement, en revanche, au voisinage des jonctions, se déroule invariablement un processus de surenchère qui a pris entre Genève et Lausanne des proportions véritablement scandaleuses. L'expérience a montré que l'encre des plans n'est pas sèche que déjà les terrains proches des jonctions sont convoités et bien vite acquis par des spécialistes de ce genre de spéculation. Même si la réalisation des ouvrages proprement dits n'est pas compromise, il n'en demeure pas moins que l'Etat devrait pouvoir imposer les conditions à respecter par les constructions dans ces parcelles. Faute de quoi chaque propriétaire voudra pour le moins sa station-service, son motel et sa tour de douze étages!

L'Etat de Vaud s'est vu ravir, il y a plus d'un an, un domaine situé à l'emplacement futur d'une jonction qui ne se réalisera pourtant pas avant 1970! En revanche, grâce aux interventions pressantes des urbanistes, jointes à celles des ingénieurs, il vient d'acquérir une parcelle importante à la future jonction de Saint-Légier. Là, pour une fois, les spéculateurs sont battus. Grâce à la possibilité qu'il a acquise de manœuvrer rapidement, l'Etat de Vaud peut désormais lutter à armes égales avec ces ennemis de la société.

Il est essentiel que chaque canton dispose des mêmes moyens.

Les opérations dont nous parlons ici ont été – il faut le dire – rendues plus fructueuses encore pour leurs auteurs grâce au fait que la loi sur les routes nationales a renoncé au principe du périmètre de plus-value pour les ouvrages de l'autoroute. Nous pensons qu'il faut le déplorer et qu'il n'est peut-être pas inutile de revoir ces dispositions.

Concours de projets pour salles de bains modernes

Prix totalisant 27 000 dollars

Les huit compagnies d'Ideal Standard d'Europe offrent un montant de 27 000 dollars pour récompenser les lauréats d'un concours international de projets pour l'installation de salles de bains modernes et familiales.

Sont invités à participer à ce concours les architectes et étudiants en architecture d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Pays-Bas et de Suisse. Les architectes doivent obligatoirement être membres d'une organisation professionnelle agréée et les étudiants inscrits à une école d'architecture. Le concours institué par les compagnies d'Ideal Standard s'est ouvert le 1^{er} mai 1962. Les projets doivent être remis au plus tard le 31 octobre 1962, date de clôture du concours. Les noms des lauréats seront publiés à Rome le 1^{er} décembre 1962.

Prix pour architectes diplômés:

1 ^{er} prix	12 000 dollars
2 ^e prix	6 000 dollars
3 ^e prix	2 000 dollars
	<hr/>
	20 000 dollars

Prix pour étudiants en architecture:

1 ^{er} prix	4 000 dollars
2 ^e prix	2 000 dollars
3 ^e prix	1 000 dollars
	<hr/>
	7 000 dollars

Thème général du concours:

«La salle de bains idéale pour une famille moderne.»

La liste des jurés choisis pour examiner les projets sera communiquée ultérieurement.

M. J. E. Borner, marketing manager de la Maison Ideal Standard, Olten, a précisé le but principal du concours: «Encourager l'étude de projets modernes, esthétiques et pratiques d'installations de salles de bains en porcelaine vitrifiée, conformes aux tendances européennes actuelles dans ce domaine.

» Le jury sélectionnera les projets en se basant non seulement sur l'impression générale mais aussi sur les qualités fonctionnelles. Il est indéniable que les installations de salles de bains présentent depuis trop longtemps un style immuable. Nous espérons vivement que ce concours encouragera l'étude d'idées nouvelles.»

Bureau d'informations
Ideal-Standard
19, rue du Rhône, Genève